

LA CHAPELLE DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME DE QUEBEC*

Il y a plus de vingt-cinq ans, Gérard Morisset attirait pour la première fois l'attention sur "La chapelle de la rue Dauphine à Québec"¹ connue aussi sous le nom de chapelle des Jésuites. Dernièrement, la publication du catalogue *François Baillairgé et son oeuvre (1759-1830)*² et la mise à jour de quelques documents écrits et figurés inédits, nous ont permis de reprendre l'étude de ce cas et d'explorer plus avant une période riche et importante de notre architecture.

L'édifice dont il est question dans cet article est situé à Québec, à l'angle des rues d'Auteuil et Dauphine et fait face aux murailles de la ville, non loin de la porte Kent.

L'histoire de cette chapelle est liée à celle de la Congrégation Notre-Dame de Québec, fondée "le mercredi des cendres, 14 février 1657, par le Père Poncet, Jésuite."³ Cette confrérie regroupait des jeunes laïques désireux de propager, au sein de la colonie, la dévotion mariale. Sous la tutelle des Jésuites, ils tiennent leurs assemblées dans une chapelle située dans la partie sud-est du Collège des Jésuites.⁴ Ils occuperont cette chapelle jusqu'en 1800, époque de la confiscation des biens des Jésuites par le gouvernement. Alors contraints à chercher un refuge, les congréganistes s'installent provisoirement dans un appartement ou chapelle au-dessus de la sacristie de la cathédrale Notre-Dame de Québec.⁵

Vers 1803, ils entament des démarches auprès de l'évêque de Québec, Mgr. Joseph-Octave Plessis, afin d'obtenir leur propre chapelle. Le 15 mai 1817, ce dernier envoie une requête à Sir John Coape Sherbrooke, gouverneur en chef, au sujet de l'emplacement d'une chapelle en faveur de la congrégation des hommes. Il demande que cet emplacement "soit délimité en dedans des murs de Québec, de cent pieds de long et de cinquante pieds de large, près du corps de garde de la porte Saint-Jean"⁶ (Fig. 1).

Le projet de François Baillairgé:

Le 27 janvier 1818, Mgr. Plessis permet aux congréganistes de construire une chapelle sur le terrain concédé par le gouverneur.⁷ A cette occasion, il approuve un plan (Fig. 2). C'est ce document qui a été retracé dernièrement aux archives de l'archidiocèse de Québec. Il s'agit d'une feuille sur laquelle sont dessinés le plan au sol, le plan à l'étage des

*Nous tenons à remercier de leur précieuse collaboration les personnes suivantes: Monsieur Yves Laliberté, professeur à l'Université Laval, le R.P. Adrien Pouliot s.j., M. A. J. H. Richardson et l'abbé Armand Gagné, responsable des archives de l'archidiocèse de Québec.

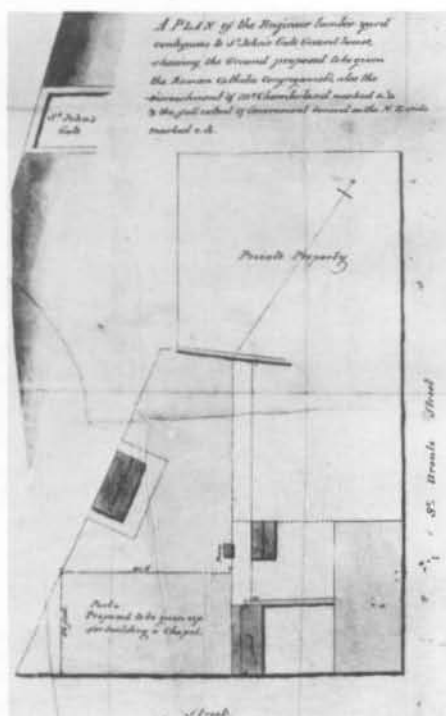


Fig. 1. Plan du terrain pour la construction de la chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. (Photo: Archives des Jésuites à Québec).



Fig. 3. Projet attribué à François Baillargé, Plans de la chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. Détail de la façade. (Photo: Archives de l'archidiocèse de Québec).

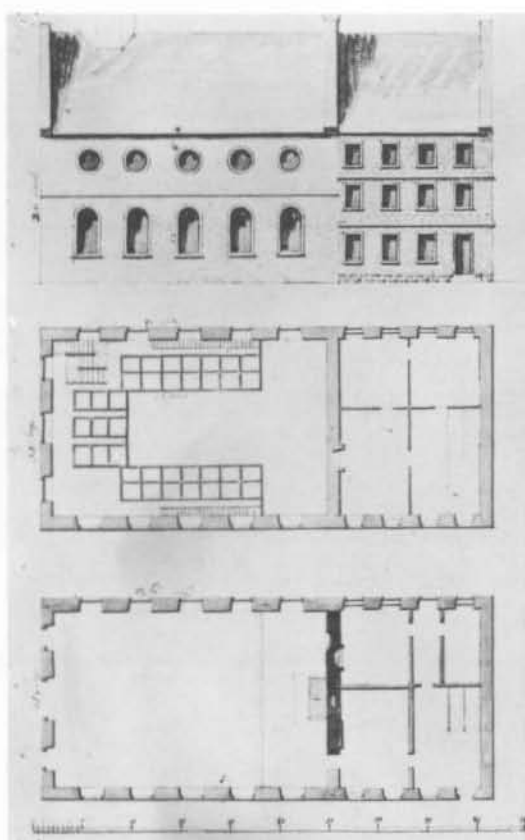


Fig. 2. Projet attribué à François Baillargé, architecte, Plans de la chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. 1818, Québec. (Photo: Archives de l'archidiocèse de Québec).



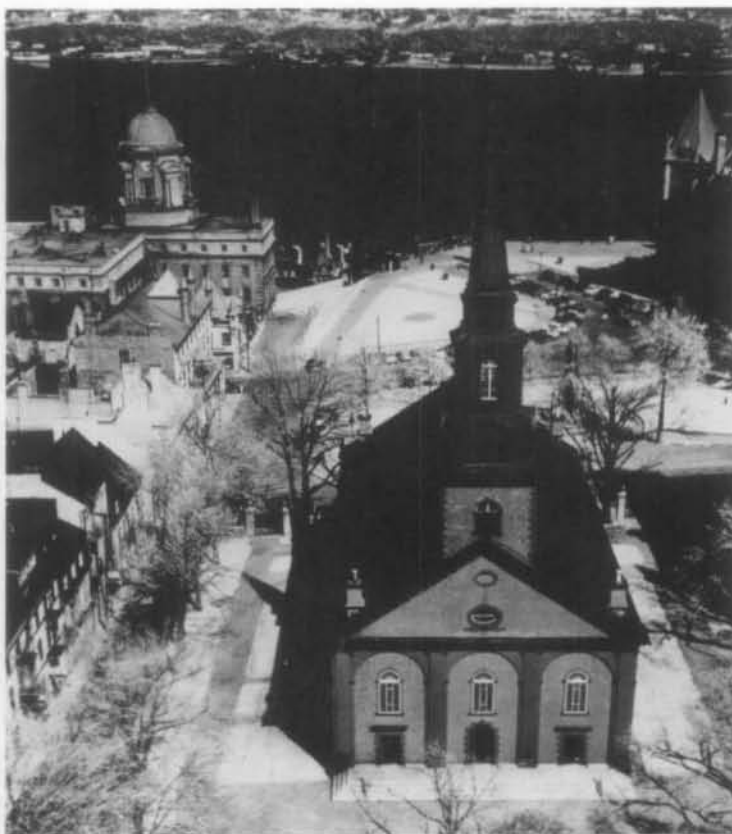


Fig. 4. Robe et Hall, Cathédrale anglicane, Québec, 1799-1804. (Photo: Inventaire des Biens Culturels, Québec).



Fig. 5 François Baillairgé, Eglise de Saint-Roch, Québec. Vue de l'édifice en 1829 par James Smillie. Edifice construit en 1811 et reconstruit après un incendie en 1816. (Photo: Inventaire des Biens Culturels, Québec).

galeries, l'élévation latérale sud et la façade.

Même si ce plan ne porte pas de signature, nous tenterons d'établir, à partir de l'édifice représenté et de la facture du document, qu'il s'agit bien là d'un projet de François Baillairgé, architecte de Québec.

Le plan proposé est relativement simple: une forme rectangulaire comprend la chapelle et le presbytère, séparés par un mur coupe-feu. À l'étage, apparaissent l'escalier d'accès à une tribune arrière, et deux galeries latérales qui s'avancent vers le chœur. L'élévation latérale rend bien ce plan simple, sauf que la division de l'édifice y est marquée de façon plus sensible. En effet, la chapelle est dotée au rez-de-chaussée de grandes baies terminées par un arc en plein cintre et à l'étage d'une rangée d'*oculi*. Les deux étages étant, par ailleurs, divisés par un bandeau horizontal. Quant au presbytère, il comporte, pour la même hauteur, trois étages, eux aussi divisés par des bandes horizontales. Verticalement, seuls les pignons extrêmes et le dépassement du mur coupe-feu rythment la toiture.

La façade projetée (Fig. 3) est d'un grand intérêt. D'une part, par son ordonnance et, d'autre part, par son manque de correspondance, du moins à première vue, avec l'élévation latérale.

La maçonnerie est composée de deux sections: au bas une forme rectangulaire dotée d'ouvertures superposées (portes, fenêtres) et au sommet, un fronton orné d'un *oculus* assez important. Surélevant le fronton, limité par une large corniche, surgit un pignon qui semble adopter l'angle d'inclinaison de la toiture. Il est orné d'un *oculus* plus petit, sous lequel deux consoles supportent chacune une bande horizontale. Un clocher à une lanterne, surmonté d'une flèche, couronne l'ensemble.

L'analyse de ce document nous amène à conclure à la haute qualité de sa conception, compte tenu des expériences architecturales précédentes. Les innovations sont, en effet, nombreuses.

Le plan de la chapelle est visiblement inspiré de celui de la cathédrale anglicane de Québec, construite de 1799 à 1804 (Fig. 4). Une forme rectangulaire comporte tous les espaces de service, même si le chœur dégage un hémicycle. Au moment où on donne les plans de la chapelle, François Baillairgé termine, après l'incendie de 1816, la reconstruction de l'église Saint-Roch, érigée par lui en 1811 (Fig. 5). Cet édifice est également doté d'un chevet plat et d'une série d'*oculi* au-dessus des grandes fenêtres. C'est là une manière nouvelle de résoudre un problème d'éclairage dans les galeries latérales. À Saint-Roch, comme dans

le projet de la chapelle, l'architecte dessine ces *oculi* en remplacement de la superposition de deux fenêtres identiques, comme c'est le cas à la cathédrale anglicane.

La façade proposée est entièrement nouvelle pour l'époque, du moins en architecture religieuse. Il y a bien entendu une série de points communs avec la façade de la cathédrale anglicane (fronton, fenêtres, *oculus*), mais le traitement diffère en ce qu'il nous semble moins monumental, ce qui est dû à l'absence des trois larges arcades.

La disposition particulière du fronton triangulaire est d'un grand intérêt. A prime abord, on suppose que ce fronton cache partiellement un toit en croupe.⁸ Il n'en est rien si on confronte la façade avec l'élévation latérale (Fig. I). Là on voit bien un mur pignon s'élever à la hauteur du toit. En fait, l'architecte est aux prises avec un problème très précis. Les dimensions classiques du fronton imposent une limite à sa hauteur, tandis que les conditions climatiques du pays suggèrent un angle plus prononcé à la toiture et interdisent l'usage d'une toiture en croupe qui dégage le fronton. Dans ce cas encore, le modèle anglican explique le parti adopté par l'auteur du projet de la chapelle. La cathédrale anglicane avait été construite avec une toiture d'un profil assez plat. En façade, ce profil correspondait à la forme du fronton. Or, en 1817, le toit fut élevé d'environ dix pieds pour éviter une trop forte accumulation de neige.⁹ Dès lors, le mur pignon était plus élevé que celui du fronton et il fut percé d'un *oculus*. Par la suite, le fronton fut adapté au nouveau pignon. Visiblement inspiré par ce procédé, l'architecte de la chapelle de la Congrégation recourt à ce parti en façade: un pignon plus élevé que le fronton. S'agit-il d'une interprétation erronée du sens des travaux à la cathédrale anglicane ou de la volonté affirmée de conserver des proportions justes au fronton, forme classique?

Alors que, dans les clochers "traditionnels," le passage d'une section à l'autre s'effectue dans un rythme plutôt saccadé, à la chapelle de la Congrégation, il s'opère avec une grande continuité. La structure octogonale qui jaillit du toit se poursuit jusqu'au niveau supérieur dans un mouvement régulier, à peine interrompu entre chacune des sections. Ce type de clocher fera école et aura cours jusque vers 1850, au même titre que celui de la cathédrale anglicane qui suggère une base plus considérable et de plan carré.

Dans ses grandes lignes, ce projet est inspiré par la cathédrale anglicane de Québec et très voisin par plusieurs points de l'église Saint-

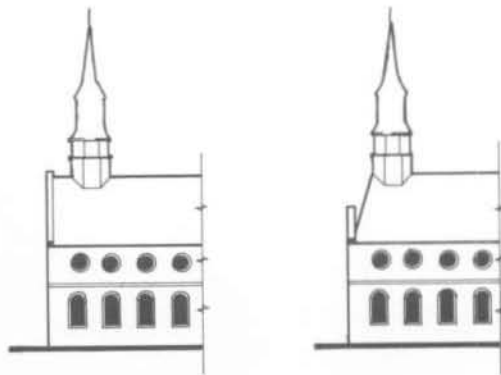


Fig. 1. Deux possibilités d'interprétation du projet de façade de François Baillairgé.



Fig. 6. Chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. Vue de l'édifice en 1829; aquarelle par J. P. Cockburn. (Photo: Archives publiques du Canada).



Fig. 7 Église Notre-Dame-des-Victoires, Vue de l'édifice en 1830; aquarelle de J. P. Cockburn. Façade réalisée en 1816 d'après les plans de François Baillairgé. (Photo: Inventaire des Biens Culturels, Québec).



Fig. 8. Cathédrale Notre-Dame, Québec. Vue de l'édifice en 1832; gravure de Sarony et Major. (Photo: Archives nationales du Québec à Québec).

Roch, telle que reconstruite après 1816. Ces comparaisons nous renvoient à François Baillairgé, adepte de l'architecture palladienne diffusée à Québec de 1790 à 1820 et auteur des plans de l'église Saint-Roch. De plus, par le rendu du dessin et l'utilisation des encres, ce plan rappelle les nombreux plans signés par François Baillairgé, principalement ceux conservés aux Archives de la Ville de Québec et qui témoignent de ses fonctions de Trésorier des Chemins de 1812 à 1828.

La chapelle construite en 1818:

La chapelle des congréganistes sera construite d'après les plans de François Baillairgé. Mais le projet original sera légèrement modifié. Sur le plan une note de l'évêque précise les modifications à apporter:

Vu et approuvé le présent plan de la chapelle que les Congréganistes de Notre-Dame se proposent de construire auprès de la porte Saint-Jean, Haute-Ville de Québec, le dit plan approuvé avec les restrictions suivantes, savoir: 1^o les murs n'auront pas plus de vingt pieds/mesure française/d'élévation au-dessus de la plus haute terre 2^o les oeils de bouc seront supprimés et les fenêtres remontées s'il le faut, de manière néanmoins qu'elles se trouvent toutes entières avec leurs évantails au dessus du jubé plein qui sera fait à la place des galeries et avancé de quarante cinq pieds vers l'autel en partant du pignon de l'ouest 3^o la chapelle aura tout au plus trente pieds de largeur de dedans en dedans 4^o le logement du chapelain sera réduit à deux étages, sauf à y finir par la suite des appartements dans la mansarde. Québec, 27 janvier 1818

(signé) J. O. Ev. de Québec¹⁰

Le contrat de maçonnerie accordé le 4 mars 1818 à Pierre Giroux, maître-maçon, respectera les modifications proposées par l'évêque,¹¹ de même que les contrats de charpente, de menuiserie et de couverture accordés successivement.¹² La description des travaux à accomplir correspond aux vues de l'architecte corrigées par l'évêque, sauf pour un élément. Ainsi, au lieu d'avancer le jubé comme le préconise l'évêque, on construira les galeries projetées par François Baillairgé.

Une aquarelle de Cockburn, datée de 1829 (Fig. 6), nous donne une

bonne vue de la chapelle, telle que construite en 1818-19. C'est là que les modifications apportées par l'évêque se font sentir, si l'on compare l'édifice construit au projet initial.

Au départ, l'édifice est légèrement moins large que prévu (trente-cinq pieds au lieu de quarante). Ensuite, le second étage, celui des *oculi*, est supprimé et les murs baissés. Pour éclairer les combles, on a installé des lucarnes en hémicycle sur la toiture. En façade, le nombre et la disposition des ouvertures ont varié considérablement, avec comme résultat la disparition du fronton situé en bas du pignon sur le projet. Un large fronton est suggéré par la corniche du toit qui se replie vers l'intérieur, mais dont la course est interrompue par la disposition des fenêtres. Par souci d'économie, les portails sont simplifiés et leur encadrement a disparu. Au lieu de respecter l'étagement horizontal proposé en premier lieu, la façade s'articule en fonction du pignon, c'est-à-dire que toutes les ouvertures, par leur emplacement, forment un triangle. Finalement, au-dessus de la façade, jaillissent les deux souches des cheminées,¹³ et le clocher, conforme au plan quant à la forme a deux lanternes au lieu d'une seule, visiblement pour compenser la réduction de la hauteur des murs. Le presbytère subira également les changements imposés par Mgr. Plessis.

Les modifications apportées au projet original sont des simplifications évidentes. Dans ce cas également, des modèles s'imposent. Dans ses grandes lignes, la chapelle construite se rapproche de l'église construite à Saint-Roch en 1811 et détruite par le feu. Nous avons déjà établi un rapprochement entre le projet de Baillaigé et l'église de Saint-Roch de 1818. Lors de la construction de la chapelle de la Congrégation, on s'est tourné vers la première version de l'église de Saint-Roch, sans doute parce qu'elle était plus simple et moins coûteuse à réaliser que la seconde version. L'église de 1811 dont l'image a été définie dans *François Baillaigé et son oeuvre* est, en effet, très semblable à celle représentée sur l'aquarelle de Cockburn.¹⁴

Dans l'ensemble donc, l'édifice construite marque un recul face au projet présenté. Rien d'étonnant à cela, ce fut le sort de tous les projets présentés à l'époque. C'est visiblement la tradition architecturale issue de l'architecture préconisée par l'abbé Conefroy qui l'emporta. Malgré cela, la chapelle construite en 1818-19 s'inscrit dans l'oeuvre de François Baillaigé. Pour s'en convaincre, on peut rappeler, outre l'exemple déjà utilisé de Saint-Roch, la façade de l'église Notre-Dame-des-Victoires

(Fig. 7), réalisée en 1816 et celle de Notre-Dame de Québec, réaménagée en 1818¹⁵ (Fig. 8). Ces édifices religieux, tout comme les édifices publics de François Baillairgé, s'inscrivent dans cette période d'influence anglaise (1790-1820) où domine l'architecture palladienne. Ce nouvel apport des formes classiques au Québec après trente années d'évolution en vase clos (1760-1790) annonce déjà le renouveau classique qui suivra (1820-1850), au même titre que le palladianisme britannique avait ouvert la voie à l'architecture néo-classique anglaise, quelques années plus tôt.

Le décor intérieur de la chapelle:

Il semble bien que le décor intérieur ne fut pas exécuté immédiatement après la construction. En effet, les descriptions de Québec, notamment celle de Hawkins en 1834, suggèrent un intérieur sans ornements.¹⁶

Les galeries de la chapelle de la Congrégation, qui ont existé jusqu'en 1949, étaient parmi les premières installées dans un édifice religieux après celles de la cathédrale anglicane. Elles sont cependant très différentes par leur mode d'implantation. Elles ne sont pas accrochées à des piliers, puisqu'il s'agit d'un édifice à nef unique, mais simplement supportées sur des piliers et appuyées aux murs latéraux. A Saint-Roch de Québec, dès 1819, François Baillairgé avait vu à l'installation de galeries semblables.¹⁷

En 1841, les Congréganistes entreprennent l'aménagement intérieur de leur chapelle. A cette fin, ils contractent un marché avec Joseph Archer qui accepte:

de faire et parfaire... tous les ouvrages en charpente, menuiserie... pour la voûte en plâtre de la chapelle de la Congrégation de Notre-Dame de Québec¹⁸

Les travaux commencent donc par la fausse-voûte en plâtre, et cela d'après les plans de Thomas Baillairgé, fils de François. Celui-ci venait de terminer la voûte de l'église Saint-Roch¹⁹ et le contrat obligeait d'ailleurs les entrepreneurs:

de faire la voûte de la dite chapelle, avec des matériaux semblables à ceux employés à la voûte de l'église Saint-Roch en cette ville et de même manière, lesquels matériaux seront de la meilleure qualité...²⁰

Cette voûte est encore en place aujourd'hui ayant été allongée seulement en 1857 (Fig. 9). Il s'agit, à peu de choses près de la réplique de celle érigée en 1818 à Notre-Dame de Québec par François Baillairgé, modèle qui sera d'ailleurs repris par Thomas (Fig. 10). Le rapport avec Notre-Dame de Québec est d'autant plus évident que la chapelle de la Congrégation propose un type d'élévation assez semblable. En effet, la voûte, percée de lunettes (ornées d'*oculi* au lieu de fenêtres hautes) repose sur des piliers dégagés par la dimension des fenêtres et l'épaisseur du mur. Il n'y a pas de bas-côtés à cette chapelle, comme à Notre-Dame, mais la disposition et la forme des fenêtres rappellent les arcades de la cathédrale. Par contre, alors que l'architecte de Notre-Dame avait fait descendre la voûte jusqu'au niveau des tribunes sur des culots, son fils Thomas interrompt sa descente au niveau de la corniche. Ce procédé est plus conforme aux vues de Jérôme Demers²¹ et permet d'adosser les bancs des galeries aux murs extérieurs, immédiatement en dessous de la corniche.

Les travaux de 1857 et les modifications ultérieures:

En 1857, la chapelle de la Congrégation Notre-Dame subit des transformations importantes (Fig. II). L'année précédente, on avait complété la construction d'un nouvel édifice adjacent au presbytère existant.²² Probablement sous l'impulsion des Jésuites qui desservent depuis 1849 les congréganistes, on procède à un allongement de l'édifice. Pour ce faire, on installe un nouveau sanctuaire dans le presbytère en abattant le mur coupe-feu et en reconstruisant les longs-pans (Fig. 11). On procède ensuite à l'uniformisation des surfaces extérieurs et de l'espace intérieur.

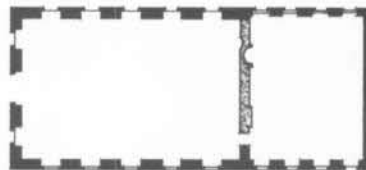
Les contrats et les registres de la congrégation ne mentionnent pas de nom d'architecte pour ces travaux. On sait cependant que l'année précédente, Charles Baillairgé, neveu et élève de Thomas, a dirigé les travaux du nouvel édifice des congréganistes, situé près de la chapelle et que c'est grâce à cette construction que la chapelle peut être agrandie. Charles Baillairgé est, par ailleurs, fort actif en architecture religieuse à cette époque et le décor complété en 1857 a définitivement un "air de famille."

Rien d'étonnant à cela, car selon les termes du contrat, les entrepreneurs doivent:

continuer la voûte en plâtre en observant la même suite et le même caractère des ornements déjà existants... continuer, en plâtre, la corniche qui sert d'appui à la retombée de la voûte...²³



Fig. 9. Chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. Intérieur de l'édifice après les travaux de 1857 et 1887.
(Photo: Archives nationales du Québec à Québec).



1818



1857

Fig. II. Le plan de la chapelle en 1818 et l'état de la chapelle après les travaux de 1857.

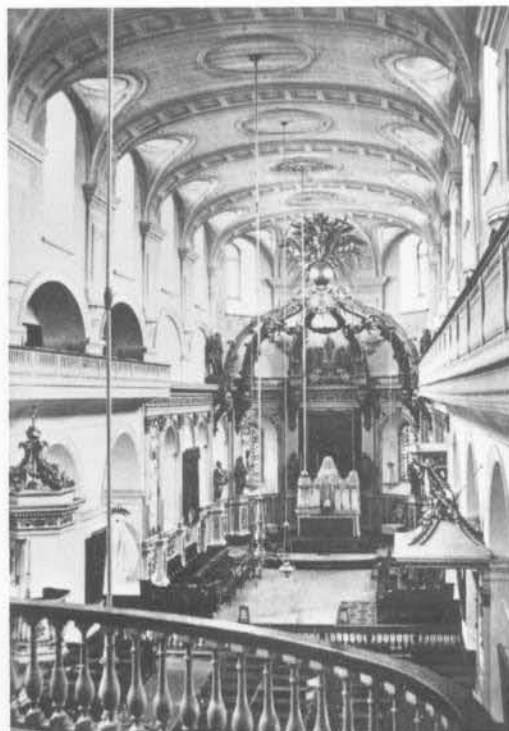


Fig. 10. Cathédrale Notre-Dame, Québec. Intérieur de l'édifice en 1871.
Voûte de François Baillairgé, 1818.
(Photo: Inventaire des Biens Culturels, Québec).



Fig. 11. Chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. Vue de l'édifice au début du vingtième siècle. (Photo: Archives publiques du Canada).



Fig. 13. Chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. Vue actuelle de la nef et du chœur. (Photo: Office du film du Québec).



Fig. 12. Chapelle de la Congrégation Notre-Dame, Québec. Vue de l'édifice après la restauration de 1930; Robitaille et Desmeules, architectes. (Photo: Inventaire des Biens Culturels, Québec).

Dans le même esprit, en vue de conserver une unité à l'ensemble, on demande aux ouvriers "de prolonger les galeries jusqu'au choeur."²⁴

Seul le retable de la chapelle est entièrement nouveau. En effet, jusque-là, un mur droit fermait la nef et aucun retable ne semblait y avoir été adossé. Ce nouvel ornement a visiblement été conçu conformément au parti adopté précédemment. Ainsi, il est érigé sur deux étages, l'étage supérieur correspondant à celui des galeries. Chaque étage est limité par une corniche traçant une ligne qui parcourt tout l'édifice. Il en est ainsi de la corniche qui orne les galeries et qui continue dans la nef la division amorcée dans le choeur.

En 1887, des travaux mineurs sont effectués à l'intérieur de la chapelle, contrairement à ce qu'affirme Gérard Morisset.²⁵ D'une part, des fresques viennent orner les voûtes et le retable et d'autre part, Philippe Vallière sculpté un mobilier liturgique neuf.

Comme nous l'avons vu, les travaux importants que l'on situait en 1887 jusqu'à maintenant, ont été complétés auparavant, soit en 1841 et en 1857.

En 1930, les architectes Robitaille et Desmeules ont entrepris de "restaurer" la chapelle de la Congrégation. A cette occasion l'apparence extérieure de la chapelle est complètement modifiée (Fig. 12). Une nouvelle façade est érigée en avant de l'ancienne, incluant de la sorte le portique aménagé à la fin du dix-neuvième siècle. Dans ses grandes lignes, et en particulier au niveau du clocher, la nouvelle façade rappelle celle de Notre-Dame de Québec.

L'élévation latérale est également modifiée. Le long-pan est exhaussé et les lucarnes remplacées par une seconde rangée de fenêtres. Cette construction avait pour but d'empêcher la chute de neige sur la rue Dauphine. Dans l'ensemble, ces travaux ont contribué à conférer à la chapelle un caractère monumental.

A l'intérieur de la chapelle, une modification importante est apportée en 1949, alors que les galeries latérales construites en 1818 et allongées en 1857, sont démolies (Fig. 13). La disparition des galeries a comme effet de dégager un espace qui n'avait jamais existé auparavant et auquel n'est pas adapté le retable en place.²⁶

La chapelle de la Congrégation Notre-Dame peut à juste titre être considérée comme un monument important de la ville de Québec, bien que son apparence extérieure ait été fortement changée. Il s'agit là d'un édifice qui, comme nous l'avons vu, a été conçu et modifié par François et

Thomas Baillairgé et dont l'évolution (projet, construction, modification) est représentative des tendances de l'architecture religieuse de l'époque. Alors que dans un premier temps les efforts de François Baillairgé se ressentent de l'influence anglaise dans une période dominée par le classicisme palladien au Québec (1790-1820), les travaux effectués par son fils Thomas en 1841 et complétés dans le même style en 1857, relèvent d'une conception néo-classique du décor intérieur en architecture religieuse.²⁷

Si, dans la perspective de l'historien de l'art, l'étude de cet édifice dans son ensemble rétablit des faits, c'est surtout l'architecture intérieure qui mérite de retenir l'attention du visiteur aujourd'hui. Car, il s'agit là d'un des décors les plus anciens qui ait été conservé à Québec et probablement celui qui témoigne le mieux de l'art des Baillairgé.

Madeleine Gobeil-Trudeau
et
Luc Noppen
Groupe de Recherche en Art du
Québec
Université Laval, Qué.

Notes:

- ¹ Gérard Morisset, "La chapelle de la rue Dauphine à Québec," *La Patrie* (octobre 1949), p. 26 et p. 51.
- ² David Karel, Luc Noppen, et Claude Thibault, *François Baillairgé et son oeuvre (1759-1830)*, (Québec: Musée du Québec, 1975), 85p. ill.
- ³ Aimé Plamondon, "Une vieille chapelle de Québec," *La Revue Populaire* (juin 1943), p. 10.
- ⁴ Joseph Trudelle, "Églises et chapelles de Québec, 1615 à 1903," *Le Soleil*, 1901, p. 395.
- ⁵ "Lettre de Mgr. Plessis," *Le Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1932-1933* (4 mai 1808), p. 51.
- ⁶ Archives de l'archidiocèse de Québec, Registre H. 156r.
- ⁷ "Lettre de Mgr. Plessis," (27 janvier 1818).
- ⁸ Thomas Baillairgé adoptera le même parti au Parlement de Québec en 1830.
- ⁹ A. J. H. Richardson, "Buildings in the Old City of Quebec," *APT Bulletin*, 11, nos. 3, 4 (1970), p. 35.
- ¹⁰ Archives de l'archidiocèse de Québec, 53 CF, Associations pieuses, I.
- ¹¹ Archives nationales du Québec, greffe du notaire A. Parent (4 mars 1818), marché no 520.
- ¹² *Idem*, 9 mars 1818, marché no 525; 26 mai 1818, marché no 653; 6 août 1818, marché no 710.
- ¹³ On construit deux cheminées: une cheminée dans un coin du portail de la chapelle et une fausse cheminée dans le coin opposé. *Idem* greffe du notaire A. Parent, marché no 520.
- ¹⁴ Voir à ce sujet: Karel et al., pp. 76-77.
- ¹⁵ Voir à ce sujet: Luc Noppen, *Notre-Dame-des-Victoires à la Place Royale* (Québec: Ministère des Affaires culturelles, 1974), pp. 67-69.
- ¹⁶ "The Roman Catholic Church of the Congregation stands on the hill leading from the esplanade to St. John's gate. It is not of ancient construction and perfectly plain in its interior. Its spire is seen immediately above the ramparts." Alfred Hawkins, *Hawkins Picture of Quebec: with historical recollections* (Quebec: Neilson & Cowan, 1834), p. 228.

- ¹⁷ Archives de la paroisse de Saint-Roch, Livre des Syndics, B-1 (2 juillet 1819).
- ¹⁸ Archives nationales du Québec, greffe du notaire Joseph Petitclerc (12 juillet 1841), marché no 2034.
- ¹⁹ Archives de la paroisse de Saint-Roch, Livre des syndics, B-2 (9 août 1828).
- ²⁰ Greffe du notaire Joseph Petitclerc, marché 2035.
- ²¹ Voir à ce sujet: Archives du Séminaire de Québec, Manuscrit 129, tablette 4, *Précis d'architecture*, article 403.
- ²² Voir à ce sujet: les marchés 505-506-507-508-509-510, *Inventaire des marchés de construction des archives civiles de Québec 1800-1870* (Parcs-Canada: 1974) pp. 128-29.
- ²³ Greffe du notaire Joseph Petitclerc (8 juillet 1857), marché no 9967.
- ²⁴ *Idem* (16 juin 1857), marché no 9927.
- ²⁵ Morisset, *loc. cit.*
- ²⁶ Voir à ce sujet: Luc Noppen, "Le rôle de l'abbé Jérôme Demers dans l'élaboration d'une architecture néo-classique au Québec," *Annales d'histoire de l'art canadienne*, II, no 1 (1975).